Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 022-212201438-20260605-2026_068-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

COMMUNE DE MATIGNON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 5 JUIN 2026

DÉLIBÉRATION N°2026-068

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 19

Présents : 12

Pouvoirs : 5

Votants : 17

Date de convocation

29/05/2026

Date d'affichage

05/06/2026

L'an deux mil vingt-six, le vendredi 5 juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Matignon, dûment convoqué le 29 mai 2026 s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Jean-René CARFANTAN, Maire.

Etaient présents :
Madame Jocelyne DARTHY, adjointe, monsieur Mathias DELHOMME, adjoint, messieurs Gilles CARFANTAN et Sébastien REBOURS, conseillers municipaux délégués,
Mesdames Hélène BILY-LE GUYADER, Agnès CELEYRETTE, Anne-Cécile ONFRAY, messieurs Erwan BRIAND, Éric DURAND, Anthony GUEHENNEUC, Jean-Charles LE BRETON.

Étaient représentés : Maryse THEBAULT par Jean-René CARFANTAN, Franck GUERRIER par Jocelyne DARTHY, Nicole ROUILLAC par Gilles CARFANTAN, Nathalie RENAULT par Sébastien REBOURS, Pierre-Yves ALLORY par Mathias DELHOMME.

Étaient absentes excusées non représentées : Aurore BROUARD, Hélène PLESSE.

Était absent : néant

A été nommée secrétaire de séance : Jocelyne DARTHY.

DÉLIBÉRATION N°2026-068

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

ELECTION DES DELEGUES ET DES SUPPLEANTS AUX ELECTIONS SENATORIALES DU 27 SEPTEMBRE 2026

Monsieur le Maire, après s'être assuré que le quorum était réuni, s'assure que les membres de l'assemblée ont bien pris connaissance des dispositions du décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des conseils municipaux en vue de la désignation de leurs délégués et de leurs suppléants chargés de participer à l'élection des sénateurs. Monsieur le Maire rappelle les modalités pratiques de cette élection : élection simultanément des 5 délégués titulaires et des 3 suppléants par les conseillers municipaux sur une même liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. Les candidats seront proclamés élus dans l'ordre de présentation de la liste telle qu'elle a été déposée auprès du Maire, les premiers élus étant délégués et les suivants suppléants. L'ordre des suppléants résulte de l'ordre de présentation sur la liste.

Monsieur le Maire constate qu'une liste de candidats a été déposée avant l'ouverture du scrutin.

Monsieur le Maire présente alors la liste des candidats :

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 022-212201438-20260605-2026_068-DE

Nom de la liste : DELHOMME Mathias :

1- DELHOMME Mathias
2- RENAULT Nathalie
3- BRIAND Erwan
4- ROUILLAC Nicole
5- REBOURS Sébastien
6- BROUARD Aurore
7- DURAND Éric
8- PLESSE Hélène

Aucune autre candidature ne s'étant manifestée, les opérations de vote se déroulent et donnent les résultats suivants :

A obtenu au premier tour de scrutin et sur dix-sept suffrages exprimés – 12 conseillers présenté(e)s et 5 représenté(e)s – (aucun litigieux) :

- Liste DELHOMME Mathias : 17 voix (dix-sept)

La majorité absolue étant à 10 voix, ont été proclamés délégués titulaires et délégués suppléants les candidats figurant sur la liste conduite par monsieur Mathias DELHOMME. Tous les candidats élus ont déclaré accepter le mandat. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, tels qu'ils figurent sur la feuille de proclamation ci-jointe.

Pour rappel :

Délégués titulaires

1-DELHOMME Mathias	avec 17 voix ELU qui a déclaré accepter le mandat
2-RENAULT Nathalie	avec 17 voix ELU qui a déclaré accepter le mandat
3-BRIAND Erwan	avec 17 voix ELU qui a déclaré accepter le mandat
4-ROUILLAC Nicole	avec 17 voix ELU qui a déclaré accepter le mandat
5-REBOURS Sébastien	avec 17 voix ELU qui a déclaré accepter le mandat

Délégués suppléants

6-BROUARD Aurore	avec 17 voix ELU qui a déclaré accepter le mandat
7-DURAND Éric	avec 17 voix ELU qui a déclaré accepter le mandat
8- PLESSE Hélène	avec 17 voix ELU qui a déclaré accepter le mandat

Fait à Matignon, le 5 juin 2026

MAIRIE DE MATIGNON (Côtes d'Armor)

Le Maire, Jean-René CARFANTAN